*Les mentions en rouge constituent des commentaires ou des éléments non obligatoires pour lesquels la collectivité devra faire un choix.*

**DELIBERATION PORTANT CRÉATION**

**D’UN EMPLOI NON PERMANENT**

**POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE (OU SAISONNIER) D’ACTIVITE**

Le ............……... *(date)*, à ...........………............. *(heure)*, en ........………......................................................*(lieu)* se sont réunis les membres du Conseil Municipal *(ou autre assemblée)*, sous la présidence de .....................................................................................,

Etaient présents : ........…… ………………………….………………………...................

Etai*en*tabsent*(s)* excusé*(s)* : .…………………… ……………………..........................

Le secrétariat a été assuré par : .................……………......................................

Le Maire *(ou le Président)* informe l’assemblée :

Conformément à l’article L313-1 du code de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal *(ou autre assemblée)* de fixer l’effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions du code de la fonction publique.

*Le cas échéant, pour un accroissement temporaire d’activité :*

Les collectivités locales peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents sur la base de l'article L332-23 1° du code de la fonction publique, afin de faire face à un accroissement temporaire d’activité.

Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs.

*Ou pour un accroissement saisonnier :*

Les collectivités locales peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents sur la base de l'article L332-23, 2° du code de la fonction publique, afin de faire face à un accroissement saisonnier d’activité.

Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal *(ou autre assemblée)* le .............................. .

Considérant la nécessité de *créer*.............. un emploi non permanentpour un accroissementtemporaire(ou saisonnier)d’activité de ...(emploi*) à temps complet* (ou non complet) *à raison de ... (*heures hebdomadaires*)* dans les conditions prévues à l’article L332-23 précitée en raison de ................................. *(indiquer les motifs de recrutement de l’agent contractuel, exemple : période estivale pour la surveillance de la piscine)*

**Le Maire *(ou le Président)* propose à l’assemblée :**

La création d’un emploi de ……… *(préciser l’emploi)* à temps complet ou non complet *(dans ce cas préciser la durée hebdomadaire de service, soit … /35ème)* à compter du …… *(date ne pouvant être rétroactive),* pour ……. *(détailler les fonctions).*

L’agent contractuel relevera du ou des cadres d’emplois de ……………….*(préciser le ou les cadres d’emplois, ou les grades auxquels vous êtes disposés à recruter pour pourvoir l’emploi créé)* pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire *(ou saisonnier)* d’activité pour une période de ……….. (pour un accroissement temporaire :12 mois maximum pendant une même période de 18 mois **ou** pour un accroissement saisonnier : 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois) allant du ………..….. au …………. inclus.

L’agent devra justifier … *(mentionner les conditions particulières exigées telles que le niveau scolaire, la possession d’un diplôme, une condition d’expérience professionnelle)*.

La rémunération de l’agent sera calculée par référence à l’indice brut *…*  du grade de recrutement.

**Après en avoir délibéré l’assemblée décide :**

* d’adopter la proposition du Maire *(Président)*
* de modifier le tableau des emplois
* d’inscrire au budget les crédits correspondants
* que les dispositions de la présente délibération prendront effet au …... *(date)*
* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

**ADOPTÉ** :

* à l’unanimité des membres présents
* à .................. voix pour
* à .................. voix contre
* à .................. abstention(s)
* à .................. ne prend pas part au vote

Fait à …................., le …..................

Le Maire (*ou le Président*)

Prénom, nom et qualité du signataire

Transmis au représentant de l'État le : …………………………..

Publié le : ……………………

\_